

Critères de sélection des représentantes et représentants d'organismes non gouvernementaux qui feront partie de la délégation canadienne à la 61e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies

Critères

- Connaissance générale des enjeux relatifs à l'égalité des sexes;
- Expertise liée aux questions thématiques et institutionnelles qui seront abordées durant la session, notamment les questions relatives à l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution, ainsi que l'autonomisation des femmes autochtones;
- Expertise considérable concernant au moins un des domaines critiques du Programme d'action de Beijing;
- Possibilité de diffuser de l'information et d'établir des liens avec d'autres organismes non gouvernementaux (ONG) et la société civile;
- Engagement à faire progresser l'égalité des sexes au Canada et dans le monde;
- Disponibilité pour assister à des rencontres préparatoires des ONG, s'il y a lieu;
- Disponibilité pour assister aux réunions de la première semaine de la session.

Veillez noter :

- L'objectif de Condition féminine Canada est d'assurer que les personnes choisies pour représenter les ONG au sein de la délégation canadienne devraient aussi refléter la diversité du vécu des femmes et de leurs points de vue;
- On choisira ces personnes en fonction de leur expérience et de leurs qualifications ;
- Les représentants et représentantes des ONG qui ont été précédemment sélectionnés comme délégués canadiens officiels au cours des cinq dernières années ne seront pas admissibles à la sélection pour offrir des possibilités à d'autres candidats.

Responsabilités des représentantes et représentants des ONG

- Participer aux réunions et séances d'information de la délégation canadienne;
- Dans le cadre des travaux de la délégation canadienne, relayer le point de vue du milieu non gouvernemental en veillant à représenter les intérêts d'un éventail des groupes de femmes et d'autres ONG canadiens;

- Conseiller la délégation dans leurs domaines d'expertise et contribuer à d'autres activités organisées par le Canada;
- Assurer la liaison avec des ONG canadiens et autres durant la session de la Commission (notamment en participant aux réunions-bilans des ONG canadiens sur le déroulement des discussions) ;
- Après la réunion, diffuser de l'information sur les résultats de la session de la Commission et organiser, s'il y a lieu, des activités de suivi

Instructions pour la présentation des candidatures

Si vous souhaitez présenter une ou plusieurs candidatures, voici l'information à soumettre pour chacune :

1. Le *curriculum vitae* de la personne nommée (veiller à ce qu'il reflète bien son expertise et son expérience);
2. Une lettre de présentation expliquant comment la personne remplit chaque critère de sélection;
3. Une description des compétences de la personne au regard des thèmes devant faire l'objet des discussions;
4. Des indications sur les moyens que prendra la personne à son retour pour communiquer l'information pertinente sur la session et assurer la liaison avec les groupes de femmes et d'autres ONG;
5. Deux lettres d'appui provenant de deux ONG distincts ou de personnes les représentant;
6. Une confirmation de la disponibilité de la personne pour la première semaine de la session, du 13 au 17 mars 2017.

La date limite pour présenter une candidature est mardi le 20 décembre 2016, à 17h. Veuillez faire parvenir les candidatures par courriel ou par télécopieur à l'attention de Sophia Rubimbwa, direction des politiques et relations extérieures à Condition féminine Canada. Courriel : UNCSW-CCFNU@swc-cfc.gc.ca.
Télécopieur : 819-420-6907

Pour toute question concernant cette démarche, veuillez communiquer avec Sophia Rubimbwa par courriel, à l'adresse indiquée ci-dessus

Pour de plus amples renseignements sur la Commission et sa 61^e session, visitez la page qui y est consacrée sur le site d'ONU Femmes, au <http://www.unwomen.org/fr/csw/csw61-2017>